



Labège, le 23 janvier 2019

Compte rendu de la Réunion Publique
du Conseil Municipal du 22 janvier 2019
à 20 h 30
salle de "La Rotonde"

Présents :

Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Elodie CAMBOU, Yannick CHATELET, Éric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Claude DUCERT, Laure FRENDO-ROSSO, Christine MASOT, Sabrina MIGNONAT (arrivée à 20h50) Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Vincent VIALA

Absents et excusés :

Sophie AVRIL, Jean-Paul BEYSSSEN, Séverine CAMES, Renaud DARDEL, Laure DELOBETTE, Fanny DOMERGUE, Laurent GONZALEZ, Béatrice HONTARREDE, Karine ROVIRA

Absents excusés ayant donné procuration :

Anne FAURES à Éric CHERDO

Henri de FERLUC à Gabriel BOUISSOU

Fathi AÏDLI à Laurent CHERUBIN

I. Informations

1/ Information Sicoval : synthèse de la concertation préalable Zone Enova

M. le Maire, après avoir souhaité une bonne année à tous, donne des informations relatives à la concertation préalable qui a eu lieu du 22 octobre au 21 décembre 2018, dans le cadre de la création de la ZAC d'ENOVA.

Il donne ensuite les informations suivantes :

- Grand débat national : il est précisé qu'un cahier d'expression citoyenne est accessible à tous à l'accueil de la mairie. M. le Maire précise qu'il rencontrera très prochainement l'ensemble des élus afin de travailler sur les modalités d'un débat qui pourrait être conduit au niveau local.

- Subvention exceptionnelle pour un voyage scolaire : sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'aborder la question à la présente séance bien qu'elle ne soit pas inscrite à l'ordre du jour.

Désignation du Secrétaire de séance :

☞ Claude DUCERT est désigné secrétaire de séance.

II. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal précédent

2/ Approbation du PV du 11.12.2018

Approbation à l'unanimité.

III. Ressources Humaines

3/ Délibération annuelle création différents postes afin d'autoriser le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non-permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Approbation à l'unanimité.

Il est précisé qu'à chaque fois que cette délibération sera mise en œuvre, une information sera donnée au conseil municipal, à la fois sur la durée de remplacement et sur le montant qu'il occasionne. Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration du budget 2019, il est demandé à ce que soit mis en évidence une enveloppe correspondant aux remplacements.

4/ Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels en remplacement temporaire d'agents fonctionnaires ou contractuels absents

Approbation à l'unanimité.

La remarque faite pour la délibération précédente vaut pour la présente délibération.

5/ Augmentation de 3h00 hebdomadaires (soit 35h00 hebdomadaires) le poste d'Animateur à 32h00 hebdomadaires.

Approbation à l'unanimité, sous réserve d'une modification de forme. Il est demandé que lors de la prochaine réunion du conseil municipal, une présentation soit faite du nouvel organigramme lié à ces modifications.

6/ Augmentation de 3h30 hebdomadaires (soit 31h30 hebdomadaires) du poste d'Adjoint d'animation créée le 12/12/2017 à 28h00 hebdomadaires.

Approbation à l'unanimité.

IV. Enfance-Jeunesse

7/ convention diététicienne

Approbation à l'unanimité.

Le conseil municipal évoque alors la délibération rajoutée à l'ordre du jour et dont l'objet a été accepté en début de séance.

V. Comptabilité Finances

10/ Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire élémentaire pour le financement d'un voyage pédagogique et citoyen à Paris

Approbation à l'unanimité.

VI. Travaux

8/ Dépose de mâts d'éclairage sur l'ancien terrain de football

Approbation à l'unanimité.

La question de la réutilisation des mâts existants est posée.

9/ SDEHG : "Petits travaux urgents" 2019

Approbation à l'unanimité.

VII. Marchés, travaux et service en délégation

Le conseil municipal prend acte des travaux et achats effectués en délégation.

Il est demandé qu'à l'avenir, une localisation des travaux (si possible avec visuels) soit indiquée ou présentée avec la liste des délégations.

Il prend acte également de la décision du Maire jointe au présent compte rendu d'autoriser la société SSTL à procéder à la démolition des préfabriqués proches de l'ancien terrain de football.

Monsieur le Maire donne ensuite la parole aux conseillers municipaux.

- Entretien abribus : la vigilance est demandée pour procéder à cet entretien qui incombe à Tisséo.

- Point sur les déménagements : M. le Maire fait savoir que le déménagement des services est effectué selon le calendrier prévu sans incident et sans interruption des services. Prochainement, auront lieu selon le calendrier prévu les déménagements des associations ainsi que celui de la police municipale qui va intégrer la maison municipale.

- Délaissé de terrain communal au bas de l'avenue Louis Couder : la question sur le devenir de ce terrain est posée. Il est indiqué qu'une réflexion est en cours sur la base de l'intérêt des riverains dans le secteur.

- Pétition des riverains de l'avenue Louis Couder : Il est en effet indiqué qu'une pétition a été reçue récemment concernant les nuisances du flux automobile et camions de l'avenue Louis Couder. Le dossier sera examiné et les représentants des riverains seront reçus par le Maire pour évoquer ce problème et éventuellement trouver des solutions.

Questions du public :

Il est demandé que la mise en place d'un feu tricolore au carrefour de l'avenue Georges Brassens et du chemin de la fontaine Saint-Sernin soit examinée.

La séance est levée à 21h40.